

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

Séance du
3 FEVRIER 2022

Convocation du
28/01/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 février à 20 heures, les membres du Conseil Syndical de l'Etablissement d'Enseignement Artistique, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Christian VERNET,

Nombre de Membres :
en exercice : **25**
présents : **15**
votants : **22**

Présents : M. CHARRETIER, Mme JOUNIN, Mme GUITTON, Mme FLEURY, M. DODIN, M. JANOUNY, Mme BONNIN, M. GASNOT, Mme LEFFRAY, Mme LEVEAU, M. OUALET, Mme PÉDÉMAS, Mme PLANCHETTE, Mme SANS, titulaires,

Affiché le :
4/02/2022

Absent et représenté : M. BRÉMOND, M. ANDRÉ, M. FOURNIER, Mme LAUTRU, M. LECOQ, M. MASSÉ, Mme SIOPATHIS, titulaires,

Absent et excusé :

Absent : M. GORLIER, Mme PIRA, Mme FOUCAULT-NARBONNE, Mme BOCQUENET, Mme CHEVALIER, Mme DORLEANS, M. GALLAND, Mme GUERINEAU, Mme HEULOT, M. LE BARS, M. MARSAL, M. ROUILLON, M. ROUSSEAU,
Suppléants

Secrétaire de séance : Mme Eve SANS

N° 2022-01

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical les points d'Orientation Budgétaire (ci-dessous) conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 et invite le Conseil Syndical à en débattre.

- Présentation des projets
- Présentation des éléments budgétaires provisoires
- Maintient et poursuite du dispositif (Cycle I) cours collectifs 20min individuel, 40min en binôme et 1 heure à 3 élèves.
- Réduction des coûts liés aux projets
- Attention particulière à l'évolution de la masse salariale
- Augmentation de la participation prévoyance employeur
- Réflexion sur un montant défini de la participation des communes

PROJETS EEA 2022

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le 04/02/2022

ID : 072-257201483-20220204-DEL20220302_1-BF



Janvier		
	Sam. 29/01	Rencontre d'orchestres EEA DR et EMM Allonnes
Février	Jeud. 3/02	Première P'âge, Spectacle musical des élèves de la classe d'éveil musical d'Arnage, Café-théâtre Eolienne d'Arnage à
Mars	Sam 05	Musique de chambre « promenade dans l'avenue de l'Eolienne »
	Sam 12 Dim 27	Audition de violoncelle Yvré L'évêque Carnaval d'Arnage
	Sam 19	Rencontre pianistes et danseurs+ crd Laval
	Sam 26	Audition violon alto Coulaïnes
Avril	Mar 5	Audition de violons
	Sam 30	Concert viva corda et Ensemble Vocal Adultes
	1^{er} mai	Concert viva corda et Ensemble Vocal Adultes
Mai	Dim 08	Cérémonie commémorative
Juin	Ven. 04/06	Musique en terrasse Arnage
	6 au 11	Semaine de la musique
		Spectacle IMS Gérard Philippe, Eolienne à Arnage
		Fête de la musique Coulaïnes, atelier musiques actuelles, combo jazz et percussions
		Gala de danse modern'jazz enfant Mulsanne, Centre Simone Signoret de Mulsanne,
		Spectacle IMS Arnage
		Gala de danse modern'jazz ado/adulte Mulsanne, Centre Simone Signoret de Mulsanne,
	30/06	Spectacle danse contemporaine et classique, Espace culturel Eolienne à Arnage,
	18/06	Spectacle danse classe de Ruaudin, Espace culturel Eolienne à Arnage,
	Représentations théâtre,	
Juillet	13/07	Soirs de fêtes, Arnage
Novembre	vend 11/11	Cérémonie commémorative
		BD Mania, à Arnage
Décembre		Marché de Noël, Combo jazz et ensemble cello, Eolienne d'Arnage,
		Représentation de Noël élèves de Sandra Benabent
		Rencontre ateliers théâtre « 45 sec...top ! impro »,

- **Concert salade / soirée carte blanche : périodicité mensuelle**

Les élus ont bien débattu des éléments ci-dessus, vote à l'unanimité

Décision : Dont Acte

FAIT ET DÉLIBÉRÉ, à Arnage le 3 février 2022
LE PRESIDENT,
Christian VERNET

Nbre d'élèves	ARNAGE				MULSANNE				RUAUDIN				COULAINES				YVRE L EVEQUE	
	calcul subvention	%	subvention moins excédent	%	calcul subvention	%	subvention moins excédent	%	calcul subvention	%	subvention moins excédent	%	calcul subvention	%	subvention moins excédent	%	calcul subvention	
2014	135 146 €				90 604 €				40 112 €									
2015	119 437 €		112 135 €		76 909 €		70 834 €		34 705 €		26 950 €							
2016	118 971 €		117 369 €		71 016 €		70 004 €		27 319 €		26 934 €							
2017	126 847 €				74 214 €				34 479 €									
2018	123 805 €		121 938 €	5,2%	71 995 €		70 941 €	-5,7%	31 564 €		31 077 €	18,9%						
2019	122 348 €				67 733 €				31 290 €									
2020	127 568 €	3,65%			78 698 €	-7,09%			32 690 €	17,10%								
2021	128 986 €				70 202 €				38 438 €									
2022	128 323 €				66 890 €				36 960 €									
Total	1 131 431 €		1 120 660 €		668 261 €		660 120 €		307 557 €		298 930 €		639 964 €		638 261 €		45 672 €	
% moyen /an		0,73%		1,05%		-1,42%		-1,14%		3,42%		3,79%		1,93%		2,26%		